

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL**

**DEL.2018.10.16-007 - Renouvellement et conclusion de contrats de droit public.**

L'an deux mil dix huit, le seize octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Vieux Logis, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 28
- Nombre de Conseillers présents : 24
- Nombre de procurations : 4
- Absent : /
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 octobre 2018

PREFECTURE  
DE GIRONDE  
25 OCT. 2018  
Bureau du Courrier

Monsieur François BARLAND a été désigné secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel	X		
TURBÉ Roselyne		X	DERVIEUX Benjamin
MAUREL Daniel		X	SEINTIGNAN Jean-Michel
SAUX Brigitte	X		
DERVIEUX Benjamin	X		
FLOIRAC Nicole	X		
DE SOUZA Bernard	X		
KRATA Rajaa	X		
BARLAND François	X		
PONS Annie	X		
MARCHETTI Jacques	X		
CHAMBAUD Michel	X	X	
DUPUY Pauline	X	X	
SAINT-GERARD Christiane	X		
SALMON Monique	X		
PERROUD Dominique		X	de FRANÇOIS Béatrice
BEZIN Viviane	X		
VERDIER Marc	X		
GUILBAULT Nicole	X		
VINCE Bernard	X		
MAURY Roxane		X	LALANNE Nicole
LALANNE Nicole	X		
PAGADOY Michel	X		
LAGARRIGUE Henri	X		
DEL-POZO Irma	X		
VALLEJO Annie	X		
BRET Bernard	X		

Rapporteur : Madame Rajaa KRATA

- Le Conseil Municipal ;
- Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 ;
- Vu l'avis favorable de la Commission Administration Générale / Ressources Humaines en date du 3 octobre 2018 ;
- Vu l'avis favorable du Comité technique en date du 16 octobre 2018 ;

Afin de maintenir le niveau de service, il est nécessaire de procéder au renouvellement et à la conclusion de contrats de droit public.

**Service Entretien/Restauration :**

Renouvellement d'un contrat de droit public dans les conditions suivantes :

- Temps complet de 35/35<sup>ème</sup> ;
- Rémunération sur la base de l'indice brut 330/indice majoré 316 ;
- Contrat à durée déterminée de un an.

**Service Gardien Plaine des Sports :**

Renouvellement de deux contrats de droit public dans les conditions suivantes :

**Contrat 1 :**

- Temps complet de 35/35<sup>ème</sup> ;
- Rémunération sur la base de l'indice brut 330/indice majoré 316 ;
- Contrat à durée déterminée de un an.

**Contrat 2 :**

- Temps non complet de 31/35<sup>ème</sup> ;
- Rémunération sur la base de l'indice brut 330/indice majoré 316 ;
- Contrat à durée déterminée de un an.

**Service Espaces Verts :**

Renouvellement d'un contrat de droit public dans les conditions suivantes :

- Temps complet de 35/35<sup>ème</sup> ;
- Rémunération sur la base de l'indice brut 330/indice majoré 316 ;
- Contrat à durée déterminée de un an.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver les renouvellements des contrats de droit public à durée déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus ;
- d'autoriser Madame Le MAIRE à signer lesdits contrats.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Ayant entendu l'exposé de Madame Rajaa KRATA

Après en avoir délibéré

Pour : 28

Contre : 0

Abstention(s) : 0

± Décide :

- d'approuver les renouvellements des contrats de droit public à durée déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus ;
- d'autoriser Madame Le MAIRE à signer lesdits contrats.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré à Parempuyre,  
Le 16 octobre 2018



*B. François*

Béatrice de FRANÇOIS  
Maire de Parempuyre

PREFECTURE  
DE GIRONDE  
25 OCT. 2018  
Bureau du Courrier

